



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 12 septembre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 22h00.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/P. BENOIT ; MH. BALLEE/S. LESCURE ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; E. GIRAUD/N. PERROT ; D. DUMONT/B. DIRAND.

Budget principal – Décision modificative n°9 – Travaux restauration collective pour 2 périscolaires

Par délibération du 23 mai et décision modificative n°6 du 12 juin 2024, le Conseil Municipal a autorisé la signature du marché portant sur la restauration collective pour 2 périscolaires avec l'entreprise CEZAM, ainsi que la réalisation des investissements nécessaires attachés au bâtiment, et a approuvé des modifications d'écriture comptable.

Les travaux qui se sont déroulés aux mois de juillet et août dernier, ainsi que les installations et fournitures diverses nécessaires, nécessitent des ajustements, détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compte d'imputation	Crédits inscrits		Besoins réels	
	21318	21318	2188	21848
BP	10 000,00 €			
DM 6	5 000,00 €			
Armoire Vestiaire				671,93
Travaux électricité		5 297,17 €		
Travaux plomberie		4 047,60 €		
Réfrigération local		8 513,52 €		
Lave Mains			867,36 €	
Vaisselle			3 263,86 €	
Total	15 000,00 €	17 858,29 €	4 131,22 €	671,93 €

Besoin de crédits		2 858,29 €	4 131,22 €	671,93 €	7 661,44 €
Arrondi à		3 500,00 €	4 300,00 €	700,00 €	8 500,00 €

Par conséquent, il est nécessaire d'ouvrir des crédits complémentaires pour ces besoins non identifiés dont le montant total est arrondi à 8 500 €, et de les prendre sur l'excédent du budget primitif, conformément à l'annexe ci-jointe.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°9.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
18/09/2024

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sylvie LE HIR

